

PROCÈS-VERBAL

Réunion du Comité de direction
Club nautique de Longueuil inc.

Tenue le mardi 6 juin 2017 à 19 h 30 au chalet du Club

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion à 19 h 50 faite par le Commodore M. Corbin.
2. Appels des dirigeants : par M. Julien de Tilly en l'absence de David Gauthier le Secrétaire:

Commodore	Michel Corbin
Vice commodore :	André Bilodeau
Secrétaire :	David Gauthier (<i>Absence motivée</i>)
Trésorier :	Julien de Tilly
Maître de port :	Benoit Goyer
Directeur des communications :	Martin Beauchesne
Directeur de l'entretien :	Bryan Petterson

MEMBRES PRÉSENTS :

Pierre Fleurant	Daniel Massicotte
André Gagné	Marc Patenaude
André Girard	Jacques Thériault
Raymond Lavoie	

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour par le Secrétaire :

1. Ouverture de la réunion;
 2. Appel des dirigeants;
 3. Lecture de l'ordre du jour;
 4. Correction et adoption du procès-verbal du 9 mai 2017;
 5. Lecture de la correspondance;
 6. Rapport du comité ad hoc 150^e;
 7. Rapport de la gérance;
-

8. Rapport des officiers;
9. Affaires nouvelles;
 - 9.1 École de Voile
 - 9.2 Bateaux en réparations sur le terrain du Club.
 - 9.3 Réaménagement du site
 - 9.4 Parade du Commodore et Souper Spaghetti
10. Période de questions ou commentaires;
11. Prochaine réunion
12. Levée de la réunion

MODIFICATIONS OU AJOUTS À L'ORDRE DU JOUR

9.5 Stationnement près des berges

Proposé par : M. Julien de Tilly
Appuyé par : M. Martin Beauchesne
Adopté tel que modifié

4. Corrections et adoption du p.-v. du 9 mai 2017 :

Pas de corrections apportées et le p.-v. est adopté

Proposé par : M. Martin Beauchesne
Appuyé par : M. Benoit Goyer
Adopté à l'unanimité

5. Lecture de la correspondance :

Nous fûmes informés qu'il y aura semaine d'activité du Saint-Laurent en collaboration avec l'AMQ et ce pendant cette semaine.

6. Rapport du comité ad hoc 150^e : (Copie du document en annexe au dossier de l'administration)

M. André Bilodeau président du comité informe que le chapiteau pour l'activité du 150 e est confirmé et nous attendons la facture.

Le dimanche 27 août ce sera l'orchestre symphonique des jeunes de la Montérégie qui fera une prestation. Au départ le coût était de 6 000.00 \$ et ce fut négocié à 5 000.00 \$.

M. Bilodeau demande si quelqu'un aurait une bonne relation avec le directeur des loisirs pour l'obtention de chaises en vue du concert et peut-être des tables.

Il y a aussi le projet de bannière pour souligner le 150 e la dimension sera de 65 X 8 X 10 et l'école de Voile du Club sera aussi mis en évidence sur cette bannière.

M. de Tilly indique que le coût de la bannière serait de 6.00 \$ le pied et la dite bannière aurait environ 8 pieds par 50 pieds.

M. Bilodeau commente le fait que l'idée de la bannière vient du fait que la ville interdit de peindre la brique et c'est David qui a trouvé cette solution.

M. André Gagné dit qu'il serait souhaitable d'indiquer sur la bannière les années de fondation du Club soit 1867-2017 et cela ferait en sorte que ce serait réutilisable à chaque année.

M. de Tilly informe qu'une assurance spécifique est parvenue 376.00 \$ pour la couverture du week-end de festivités soit responsabilité civile.

David Gauthier sera mandaté pour trouver une soumission de moins de 4 000.00 \$.

7. Rapport de la gérance :

Mme Sarah-Jeanne Toth notre responsable fait un compte-rendu des nombreux travaux exécutés par les employés et elle-même: Elle informe qu'un petit cruiser était sur le terrain depuis l'hiver et le proprio inconnu de tous Elle a pris information auprès de policiers pour trouver le propriétaire.

- Nouveau quai de 25 pieds fut construit
- Les mouillages sont fonctionnels
- Nettoyage du terrain suite à la crue des eaux est terminé
- Le ménage du plancher du Club fut fait
- Plusieurs quais furent Sécurisation des descentes pour les quais
- Le support à vélos fut repeint et installé
- La gérante s'occupera aussi des réservations pour l'École de voile
- Les pancartes furent installées
- Rangement des pattes et blocs
- Déplacement des remorques

M. de Tilly informe que Sarah verra à faire la sélection d'un employé étudiant puisque le projet fut accepté.

-

L'intégralité du rapport sera déposée au dossier de l'administration.

8. Rapport des Officiers :

Directeur de l'entretien M. Bryan Petterson : *Rapport verbal*

M. Petterson souligne le fait que le pneu de la potence est très salissant pour les bateaux.

Le toit fut restauré au coût de 5 650 \$ et ce fut une aubaine comparativement aux autres soumissionnaires.

M. Petterson indique qu'il faut installer un Stop Vélo pour la piste cyclable avant qu'un accident se produise lorsque les véhicules sortent de la marina. Si on a faut mettre et si on n'a pas en faire faire.

Il souligne le fait que l'installation faite par la ville pour l'eau potable est temporaire et qu'il ne faut pas attendre à l'automne pour relancer la ville.

M. Petterson à ce que les chiens sur le terrain soient tous en laisse comme inscrit dans les Règlements.

M. Corbin dit qu'il faut appliquer une amende de 50.00 \$ si les gens ne ramassent pas les excréments.

Ceci termine le rapport.

Proposé par : M. Bryan Petterson

Appuyé par : M. André Bilodeau

Adopté à l'unanimité

Directeur des communications M. Martin Beauchesne

M. Beauchesne déplore le fait qu'il y a eu un manque de bénévoles lors de la journée de la mise à l'eau. Il remercie ceux qui se sont impliqués. Il verra à cibler les personnes qui ne se sont pas impliquées jusqu'à maintenant.

Il informe que le coût pour les repas de la journée mise à l'eau s'élève à 608.00 \$ pour le traiteur Amalgame.

Ceci termine le rapport

Proposé par : M. Martin Beauchesne

Appuyé par : M. Bryan Petterson

Maître de port M. Benoit Goyer *Rapport verbal*

M. Goyer nous dit que tous les quais sont installés ainsi que les chaînes de mouillages changées et donc tout est fonctionnel. Les installations quais et mouillages sont complets pour la saison.

Ceci termine le rapport

Proposé par : M. Benoit Goyer

Appuyé par f : M. Bryan Petterson

Adopté à l'unanimité

Secrétaire M. David Gauthier *Absent*

M. de Tilly explique que l'idée de M. David Gauthier est de faire construire un kiosque au bout de la pointe centrale.

M. Bilodeau commente le fait que ce pourrait être un belvédère et divers commentaires fusent de la salle sur la pertinence d'installer ou non, l'utilisation et le style de construction etc. Ce projet ne sera pas réalisable cette année mais un projet à venir.

Trésorier M. Julien de Tilly

L'encaisse au 31 mai 2017 est de 97 000.00 \$

Le placement : 131 800.00 \$

Fond de contingence : 3 900.00 \$

En ce qui a trait à la mise à l'eau nous avons un surplus de 600.00 \$. La raison est qu'une amende de 300.00 \$ fut facturée à un locataire en retard pour l'opération. De plus, la grue a coûté 300.00 \$ de moins puisque 1 heure d'utilisation en moins.

En ce qui concerne les revenus en date du 1^{er} juin : 184 000.00 \$ soit 16 % de + que l'an dernier à pareille date.

Les dépenses sont de 79 000.00 \$ soit 7% de moins que l'an dernier à la même date et le bénéfice net de 105 000 \$ et ce montant sera à la baisse plus la saison va avancer. Le brise-lames n'a pas eu besoin de réparations donc des frais en moins.

Quais membres incluant l'hivernage : 5 000.00 \$ soit 10 % de plus.

Locataires : 27 000.00 \$ soit 40% de plus comparativement à 2016.

Revenus rampe de mise à l'eau :

M. de Tilly a fait une demande de commandite à la Caisse Desjardins de l'ordre de 5 000.00 \$ pour le 150^e pour soutenir la venue de l'orchestre symphonique des jeunes de la Montérégie.

Ceci termine le rapport

Proposé par : M. Julien de Tilly

Appuyé par : M. André Bilodeau

Adopté à l'unanimité

Vice commodore M. André Bilodeau *Pas de rapport*

Commodore M. Michel Corbin Rapport verbal

M. Corbin fait mention qu'une compagnie de détecteurs de drones viendra installer un petit kiosque sur le terrain et pour invités spéciaux soit GRC, pompiers, Garde côtière, policiers. M. Corbin a pu négocier un montant de 300.00 \$ plus taxes pour la journée. Il s'est assuré que cette compagnie privée possède les permis et assurances nécessaires.

Ceci termine le rapport

Proposé par : M. Michel Corbin

Appuyé par : M. Martin Beauchesne

Adopté à l'unanimité

9. Affaires nouvelles :

9.1 École de Voile

M. André Gagné souligne qu'un chariot manuel fut acheté pour mettre les petits voiliers à l'eau.

Il ajoute pour le camp de jour c'est complet et nous avons 2 personnes en liste d'attente au cas où une place se libérerait. Pour voile à la carte il y a quelques demandes qui entrent.

Une journaliste du Courrier du Sud fut rencontrée et une parution annonçant l'école de voile fut diffusée dans cet hebdo; elle reviendra lors du camp de jour pour faire des photos.

M. Patenaude revient sur le fait d'avoir des fils électriques et que les gens devraient avoir une rampe ou perche pour tenir les extensions. Il serait important de trouver une solution et de porter une attention à l'endroit où les petits voiliers vont faire leurs départs.

M. Benoit Goyer le Maître de port explique que des madriers frottant sur les quais pourraient être dommageables.

M. André Bilodeau informe qu'un zodiac sera acheté pour le Club au montant de 700.00 \$. Il sera aussi disponible pour l'École de Voile au besoin.

M. Julien de Tilly que Desjardins offre du financement de 25 000.00 \$ pour des projets dans la collectivité du Vieux-Longueuil. Il suggère une petite rencontre pour compléter le formulaire.

Dossier École de Voile à suivre prochaine réunion.

9.2 Bateaux en réparation sur le terrain

Attendu que **tous les bateaux** doivent être mis à l'eau au max 10 jours après mise à l'eau. Compte-tenu que 2 bateaux en réparations sont encore sur le terrain à cette date et que la température et la crue des eaux sur le terrain ce printemps ont pu ralentir la réparation.

Compte-tenu qu'une résolution en date du 2015-05-12 résolution no.2 ne permet pas de demeurer sur le stationnement plus de 2 jours.

M. André Gagné mentionne que lorsqu'il était Commodore les bateaux en réparations étaient facturés à la journée.

M. Bryan Petterson demande que les résolutions antérieures pouvant s'appliquer aux Règlements administratifs soient mises dans ce document.

Le Comité s'entend et permet exceptionnellement ces réparations et jusqu'au 21 juin et les bateaux devront être mis à l'eau par la suite.

9.3 Réaménagement du site

M. Julien de Tilly souligne qu'il serait important de commencer à penser au devenir du Club et qu'une rencontre avec les membres devraient se faire et il a produit des documents que les gens pourraient regarder préalablement avant la rencontre.

9.4 Parade du Commodore et Souper Spaghetti

La date du 17 juin est déterminée et le souper sera à 18 heures.

9.5 Stationnement près des berges

M. Bilodeau est d'avis que les véhicules ne devraient pas se stationner du long de la berge et tous seront avisés. Toutes les remorques seront identifiées et placées ensemble surtout celles qui ne bougeront pas de l'été pour permettre le stationnement

M. Goyer souligne que des gens se stationnent aussi en permanence vis-à-vis les passerelles et qu'elles servent au débarquement du matériel.

10. Période de questions ou commentaires ;

M. André Gagné explique que le Fédéral dans le cadre du 150^e de la Confédération a fait un octroi à la Ville de Longueuil de 99 200.00 \$ pour les festivités. Attendu qu'il avait saisi que le Comité avait de bons contacts avec la ville, il en a informé le secrétaire David Gauthier . Il dit que nous avons probablement manqué le bateau pour faire une demande pour le Club en ce sens.

M de Tilly explique que fallait que ce soit des projets spécifiques pour le 150^e du Canada.

M. Gagné ajoute qu'il a entendu dire que le party du 150^e était réservé aux membres avec bateau seulement.

M. André Bilodeau lui répond que tous les membres sont invités avec ou sans bateau. Les anciens dirigeants, les dignitaires, les Commodores honoraires. Il ajoute que si les gens veulent une réponse exacte de venir s'informer directement.

M. André Bilodeau souligne qu'il va s'occuper de nous procurer un drapeau de la ville pour mettre au mat.

11. Prochaine réunion ;

La réunion est déterminée le mardi 11 juillet 2017.

12. Levée de la réunion.

Faite par le Commodore à 21 h 35

Michel Corbin, Commodore

David Gauthier, Secrétaire